Les subsides

7. M^{me} le ministre a agi conformément à l'un des mandats du ministère qui est d'encourager les Canadiens à avoir de saines habitudes de vie et de faire valoir les objectifs du programme de la «Génération sans fumeurs».

[Français]

M. Fisher: Je suggère, madame le Président, que les autres questions soient réservées.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT— MOTION DE DÉFIANCE—LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Nielsen:

Que le comité permanent des privilèges et élections soit autorisé à étudier la question des ministres et des conflits d'intérêts; et des fonctionnaires et des conflits d'intérêts, et à soumettre des recommandations à cet égard.

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je voudrais prendre la parole à ce moment-ci sur la motion qui est à l'étude à la Chambre et rappeler aux honorables députés...

[Traduction]

Mlle MacDonald: J'invoque le Règlement.

M. le vice-président: Le député de Kingston et les Îles invoque le Règlement.

Mlle MacDonald: Oui, monsieur le président. Je ne voudrais ni interrompre ni retarder le ministre, mais quand nous avons suspendu la séance à 1 heure, j'étais justement en train de répondre aux questions...

M. le vice-président: Je croyais que personne ne s'était levé pour poser des questions à ce moment-là.

Mlle MacDonald: J'étais en train de . . .

M. Hnatyshyn: Elle était en train de répondre, mais on l'a coupée.

Mlle MacDonald: Au sujet du même rappel au Règlement, monsieur le président, j'étais en train de répondre au député de Gatineau (M. Cousineau) qui m'avait demandé si j'avais parlé de 2.5 millions de prestataires d'assurance-chômage et si ce chiffre était exact. J'ai vérifié dans les bleus et j'ai constaté que je m'étais effectivement trompée de chiffre. Je voulais plutôt dire 1.5 million.

M. le vice-président: Le député de Saskatoon-Ouest invoque-t-il le Règlement?

M. Hnatyshyn: Je voulais simplement connaître la décision relative aux questions. Si nous en avons fini avec les déclarations...

M. Ouellet: Nous avons fini.

a (1530)

M. le vice-président: Personne d'autre ne s'est levé à ce moment-là et l'occupant du fauteuil, madame le Président, a

donné la parole à un intervenant de l'autre côté de la Chambre, à celui qui venait de terminer. Par conséquent, le ministre de la Consommation et de la Corporation (M. Ouellet) a la parole.

[Français]

M. Ouellet: Monsieur le Président, je pense qu'il est évident que les dix minutes allouées aux questions étaient maintenant écoulées et qu'il s'agissait de passer au débat et de donner la parole à un autre orateur.

Il me fait plaisir de prendre la parole et de rappeler à mes collègues de la Chambre qu'il s'agit en fait de la deuxième fois en quatre semaines que l'opposition consacre toute une journée parlementaire au sujet des conflits d'intérêts. J'aurais pensé que le chef de l'opposition, le député de Yukon (M. Nielsen), et le député de Kingston et les Îles (M^{Ile} MacDonald) auraient profité de cette deuxième journée de débat pour apporter des éléments nouveaux, pour présenter des preuves afin de soutenir les allégations et les accusations jusqu'à maintenant sans fondement dont ils ont truffé leurs discours et leurs interventions aussi bien aujourd'hui que lors du débat lorsqu'une journée entière avait été consacrée au même sujet, il y a déjà quelques semaines. Je trouve malheureux que l'on fasse des gorges chaudes de l'autre côté de la Chambre, en particulier chez les députés progressistes conservateurs, au sujet du supposé scandale Coalgate.

Monsieur le Président, je peux assurer la Chambre d'une chose: A mon avis, le fait d'utiliser cette expression de la part des progressistes conservateurs pour tenter de créer dans l'opinion publique un élément de méfiance, pour tenter de discréditer non seulement des politiciens, mais d'anciens politiciens, est une démarche que je trouve fort répréhensible, parce qu'en réalité, aucune preuve n'a été faite selon laquelle M. Gillespie avait obtenu un traitement de faveur dans cette affaire. Aucun élément n'a été présenté lors du premier débat ou ce matin au cours de ce deuxième débat qui laisse croire ou qui apporte des éléments de preuve à l'effet que ou l'ancien ministre Gillespie ou encore le ministre des Finances actuel (M. Lalonde) aient été liés à une opération incorrecte. Je dis donc sans ambages qu'il s'agit de la part des députés progressistes conservateurs d'une opération de salissage regrettable, injustifiée et injustifiable étant donné les circonstances.

Quand le député de Kingston et les Îles nous fait cette espèce de déclaration pieuse et mielleuse à l'effet qu'il est important que le public ait de la crédibilité envers les hommes et les femmes publics, quand elle nous parle de l'inquiétude dans le public au sujet de l'intégrité des politiciens du gouvernement actuel, je lui rappelle que toute cette histoire a été fabriquée de toutes pièces par les partis de l'opposition tout récemment, il y a à peine quelques semaines, alors qu'il s'agissait de circonstances connues du public et des journalistes, de choses qui ont été faites au vu et au su de tout le monde il y a déjà plusieurs mois, de l'annonce d'un projet en Nouvelle-Écosse, à laquelle participait et cautionnait le premier ministre conservateur de la Nouvelle-Écosse, qui a été faite bien publiquement, très ouvertement, et jamais personne à ce moment-là ou depuis n'a essayé de mettre en doute l'intégrité des personnes impliquées dans cette histoire.